

Excellente nouvelle pour les pratiquants de gym de la salle Banon des lundis et mercredis après midi !

UNE NOUVELLE SALLE

Nous sommes ravis de vous annoncer que nous avons obtenu l'accord de la Ville de Digne et du Directeur du complexe aquatique pour disposer de 2 créneaux horaires dans une salle plus grande et plus facile d'accès, à savoir la salle polyvalente de la piscine. C'est dans cette salle que seront dispensées les séances à partir du lundi 8 novembre et du mercredi 10 novembre. La photo ci-contre met bien en valeur la taille et la qualité de cette salle.



Nous avons rencontré le Directeur du complexe aquatique, qui nous a détaillé les aspects pratiques de cette mise à disposition de la salle et des commodités.

Pour accéder à la salle, chaque participant devra être muni de son badge pour débloquer le tourniquet d'accès. Le badge sera remis à chaque participant par le club (Solange/ Myriam), moyennant le paiement d'une caution de 5€/ badge; le badge devra être restitué au club pour la fin juin 2022 ; lors de cette restitution, la caution de 5€ sera bien sûr rendue à l'adhérent.

Les badges pourront être retirés en contactant Solange ou directement à l'entrée de la piscine avant les cours du mois de novembre.

On rappelle en outre que la réglementation actuelle nous impose de procéder au contrôle du pass sanitaire, qu'il faudra donc être en mesure de présenter à chaque séance.

Remerciements à l'adjoint aux sports, Damien Moulard, qui a été à notre écoute lors du Forum des associations et qui a été déterminant dans l'accord obtenu.